

EDITORIAL DU MAIRE EN GUISE DE COMPTE-RENDU



Communauté de communes « Couserans Pyrénées ».

La Communauté des 8 Communes du canton d'Oust a vécu.

Quel avenir pour les 94 communes regroupées à marche forcée ?

Comme nous l'avions annoncé et critiqué dans nos précédents bulletins municipaux et lors des assemblées publiques du Conseil municipal, notamment le 28 décembre dernier, le regroupement de 94 communes et la fusion des 8 communautés du grand Couserans (Saint-Girons, Castillon, Oust, Labastide, Val Couserans, Sainte-Croix, Prat-Bonrepaux, Lorp) comportant un total de 30 000 habitants, ont été effectués les 7 et 14 janvier 2017 à Rimont en présence de 121 délégués dont votre Maire.

Précisions : sur les 94 communes, 87 dont Aulus, ont un seul délégué titulaire (le Maire en général), et 7 communes les plus peuplées, se partagent 29 délégués titulaires : Saint-Girons (14), Saint-Lizier (4), Lorp-Sentaraille (3), Labastide-Sérou (2), Prat-Bonrepaux (2), Moulis (2), Seix (2).

Ainsi est née, conformément aux impératifs de la loi dite « NOTRe » et des directives gouvernementales relayées par la Préfète de l'Ariège, la « **Communauté de Communes Couserans Pyrénées** ».

En tant que délégué titulaire d'Aulus-les-Bains j'ai participé aux réunions, en mairie d'Encourtiech, d'un groupe Maires aux sensibilités politiques diverses, mais tous très critiques sur l'ampleur de ce regroupement, l'absence totale de démocratie (aucune consultation des populations), le but réel « non-dit » de l'opération.

Le nombre de maires ouvertement critiques est passé en peu de temps de 8 à 22/94, tendance qui laisse supposer que ce nombre grandit. Le nom d'« Alternative Couserans » a été donné à ce groupe porteur des analyses et objectifs suivants :

- ♦ Combattre la centralisation autoritaire des pouvoirs et compétences intercommunales par 32 élus locaux sur 121 délégués de 94 communes (1 président, 15 Vice-présidents + 16 membres du bureau : nombre décidé par le groupe majoritaire).

En effet, dans le cadre d'une gestion centralisatrice des pouvoirs et compétences des 8 anciennes communautés, un tel système éloigne de fait les possibilités d'intervention et de contrôle de 89 délégués/121 dont plus de 60 maires et 30000 habitants, qui autrefois par leur proximité pesaient sur les choix et les décisions.

De plus cette méthode de gestion favorise le clientélisme et le « chacun pour sa chapelle » au niveau de la trentaine de communes représentées au bureau et réunies 1 fois par semaine. Méthode qui va donc à l'encontre de l'intérêt général et conduit à ce que les réunions trimestrielles des 121 délégués deviennent, par la force des choses, une chambre d'enregistrement de choix et décisions préparés de longue date.

Editorial du maire (suite)

- ◆ Créer les conditions d'un retour à une gestion intercommunale décentralisée, proche des communes et de leurs habitants, respectueuse des spécificités des zones de montagne, de piémont, de plaine, d'éloignement des centres urbains et de transports, de dispersion ou pas de l'habitat.
- ◆ Clarifier l'évidence de « non-dit » pour la diminution des dépenses publiques à venir : poursuite de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités au prétexte que le regroupement des communes favoriserait la mutualisation de leurs propres moyens.

Quid de la fiscalité locale et son augmentation ? ; réduction des emplois publics ? , suppression du département annoncé pour 2020 ; réduction du nombre de communes en les regroupant ; poursuite du désengagement financier de l'Etat en matière de Services publics (Maisons de santé, hôpital, la Poste, télécommunications, trésoreries, gendarmeries ...) ? ; privatisation de services de proximité (SICTOM, Syndicats des eaux ...) ...

Face à cette vision de la réalité et de l'obligation de résister à des vents contraires aux intérêts de zones en déclin social, médical, agricole, industriel comme la nôtre, « Alternative Couserans » a proposé :

- Un Président compétent et combatif : Alex Mirouze, Ingénieur, Maire de Clermont ex Président fondateur du SICTOM.
- Un bureau restreint à 16 élus dont 7 Vice présidents et 8 autres membres choisis collectivement, dont la tâche, serait, non pas de centraliser les activités, mais de poursuivre un fonctionnement sur le territoire avec les élus et les agents des anciennes communautés.

Seules les tâches techniques communes, la communication et la paye seraient rassemblées à Saint-Girons dans les locaux de l'ancienne com-

munauté. L'avantage supplémentaire d'une telle option : coût des indemnités divisé par 2 et réduit à zéro euro pour les locaux déjà existants.

Ce que devrait être le rôle particulier du Président et du bureau :

- la défense et promotion des intérêts communs des territoires :
 - La coordination des moyens et activités des 8 anciennes communautés sans se substituer au rôle des communes.
 - La représentation et la communication de « Couserans Pyrénées ».
 - Les négociations avec l'Etat sur la base du principe de l'égalité en matière de dotations et de fonctionnement des Services publics nationaux (santé, télécommunications dont internet, éducation, sécurité, transports SNCF, la Poste, énergie, TV sans zone blanche ...). Par exemple, comment imaginer un renouveau du développement économique en Couserans par des entreprises de pointe, si la qualité d'accès à l'énergie électrique et au traitement de l'information n'est pas assuré au même niveau qu'à Paris ou Toulouse ?
- Le dialogues et négociations avec Etat, Europe, Conseil départemental (tant qu'il existe), Région Occitanie, monde associatif, porteurs de projets, entrepreneurs privés, interlocuteurs étrangers, sur de grands dossiers : éducatifs, patrimoniaux, culturels et sportifs, de relance agricoles et pastorale, de relance industrielle et miniers, thermaux et touristiques.
- L'accompagnement par les fonctionnaires de l'ex « Pays » des communes dans la construction technique et administrative de dossiers valorisant territoire et emploi.
- La maîtrise publique de l'hydroélectricité, ressource qui peut bonifier fortement les finances de nos collectivités en ne laissant pas des entre-



Editorial du maire (suite)

prises privées accaparer trop facilement la ressource publique de nos torrents et de leurs berges très souvent communales.

Malheureusement le débat sur ces enjeux a tourné court, dominé qu'il a été par un règlement de comptes entre les 2 principaux candidats au pouvoir issus de la même famille politique.

Guerre de chefs qui s'est soldée par la victoire de Jean-Noel Vigneau Maire d'Eycheil sur François Murillo Maire de Saint-Girons, au second tour de scrutin.

Alain Servat Maire d'Ustou tirant son épingle du jeu en devenant 1er Vice-président Jean-Noel Vigneau dans un bureau pléthorique de 32 membres dont 15 Vice-présidents.

Le plus triste dans cette affaire « de famille » est qu'elle aggrave des divisions sur des enjeux secondaires de pouvoirs, et que l'avenir pour le Couserans reste donc incertain.

Le plus encourageant est qu'« Alternative Couserans » continue sur sa lancée « pour faire des petits » et permettre d'espérer que l'intérêt général pour le Couserans finira par l'emporter.

Michel Veysièrè.

UN « NON-LIEU » QUI N'EFFACE PAS LA FRAUDE.

Après 4 années de mise en examen pour « faux en écriture publique et usage de faux » dans la vente, le 16/11/2000, pour la somme de 30 000 francs (4500 €) du terrain contenant l'usine de la Mouline à la SA IGIC, un « non lieu » a été confirmé par la Cour de cassation pour l'ancien Maire Berthoumieux.



Un communiqué de l'ancien Maire paru dans la Dépêche du 24 septembre 2016 faisant état de ce « non lieu », a nommément accusé d'acharnement à son encontre, les 3 Contribuables qui ont dévoilé cette affaire et permis à la commune avec votre appui, de recouvrer son patrimoine hydroélectrique.

La Dépêche ayant refusé un droit de réponse, je tiens à préciser que ce « non lieu » n'efface en rien la fraude, comme en témoigne le jugement du 10/11/2015 de la Cour Correctionnelle d'appel de Toulouse. Ce jugement a été rendu définitif lui aussi par la même Cour de Cassation, au sujet de la vente du 16/11/2000 :

« La différence de contenance des terrains vendus au regard des projets de cession... est de nature à donner à l'opération un caractère frauduleux ... ». De plus, la Cour Correctionnelle souligne le mensonge de l'acheteur M. FEUILLERAC et du maire d'Aulus, qui dans l'acte de vente ont attesté qu'il s'agissait d'un terrain non bâti, alors que : « ... le rapport de gestion du conseil d'administration établi par le commissaire aux comptes ... faisant mention ... que la commune a vendu à la société le terrain sur lequel est implanté l'usine, ce qui met en exergue l'inexactitude de l'attestation ci-dessus ».

En ce qui concerne l'acharnement dont font preuve Contribuables, équipe municipale et toutes celles et ceux qui apportent leur concours à la récupération communale pleine et entière des ressources hydroélectriques spoliées (par qui vous « savez »), il est intact ! Heureusement car le combat n'est pas fini.

N° 7 - mars 2017

RETOUR DU SALON DE L'AGRICULTURE



Les élus de la commune ont eu la joie de soutenir la présence au salon de l'agriculture 2017, du centre équestre d'Aulus .

Chinéa, jument née dans l'élevage de Véronique Salvinien à Aulus, Championne Suprême Castillonnaise 2016, est de retour du salon de l'agriculture 2017.

Véronique est partie d'Aulus le 24 février avec « Chinéa », rejoindre Arrout (09), pour continuer le voyage avec Daniel Domenc et son étalon « Dalton » vers la capitale !

Merci à Véronique et Daniel pour avoir représenté durant 10 jours, l'Ariège et la race Castillonnaise à Paris !

Merci à L'ANCCAP (Association Nationale du Cheval Castillonnais d'Ariège Pyrénées), de CASTILLON en COUSERANS, qui les a soutenus dans cette aventure et accompagnés tout le long de ce voyage.



ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE (AFP)

Dans les territoires de montagne, la propriété foncière est, en général, morcelée en de nombreuses petites parcelles qui appartiennent à un grand nombre de propriétaires.

Pour pallier à ces problèmes de morcellement, l'AFP rassemble l'ensemble des parcelles d'un périmètre défini pour s'occuper de la gestion agricole et pastorale des terrains : constitution d'unités d'exploitation et de pâturages, stables et structurées, louées à des agriculteurs, réalisations d'aménagements pastoraux dans le but d'améliorer et d'entretenir les terrains.

L'AFP peut permettre de conforter les agriculteurs locaux et /ou d'installer un nouvel agriculteur sur la commune.

La mairie a engagé une démarche de consultation depuis 2015 sur ce sujet. Des questions se posent et peuvent trouver réponse dans le formulaire ci joint et distribué aussi sur la commune fin février 2017.

D'un commun accord avec Anne-Sophie Tronc de la Fédération Pastorale, une commission constituée par Simone Degeilh, Josiane Faure, Raymonde Portelli, Joelle Giorda, Bernadette Rogalle, Martine Papaix, a été créée afin de rassembler toutes les questions que l'on peut se poser concernant la création d'une AFP sur la commune.

Les réponses ont été données par la Fédération Pastorale.

Ce questionnaire de 10 pages est disponible en mairie.

Il a été de même distribué auprès des Aulusiens.

En suivant viendra le montage du dossier pour l'enquête publique.



CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Bienvenue à Bernard Dartenset et son équipe qui prennent la relève de la Grange de l'Agouadis.

"Nous avons rêvé d'un nouveau projet collectif, écologique et solidaire, un lieu de partage, de plaisirs et de rencontres....."

Brigitte Dartenset, adjointe BIOCOOP Saint - Girons ; Michèle Agostini, retraitée biocoop SA ; Edith Moulinier Verrier, infirmière libérale ; Bernard Dartenset, ex gérant BIOCOOP, conseiller en entreprise ; Philippe Peyron, producteur maraicher local et biologique.



N° 7 - mars 2017

CLASSEMENT DU SITE DE LA CASCADE D'ARS : OBJECTIF 2018

Le projet de classement du site de la cascade et de la vallée d'Ars avance.

Initié en juillet 2014, il a fait l'objet d'une visite de l'inspection générale des sites en août 2016. Ce projet sera soumis à consultation publique en juillet 2017 pour un classement prévu en 2018. Ce classement constituera ainsi une reconnaissance nationale du caractère pittoresque de ce site. 100% des parcelles concernées sont communales.

Nous avons la possibilité de rejoindre ainsi les 16 sites classés en Ariège à ce jour :

- 1 Bélesta Fontaine intermittente de Fontestorbes 10/02/1921
- 2 Bénaix, Montferrier, Montségur Ensemble formé par le site de Montségur 19/12/2001
- 3 Camarade Lescure Montesquieu / Avantès Bassin hydrogéologique du massif karstique du Volp et les paysages remarquables qui lui sont liés 21/06/2013
- 4 Castillon-en-Couserans Chapelle du calvaire et ses alentours 12/05/1941
- 5 Le Mas-d'Azil Cours souterrain de l'Arize 02/12/1943
- 6 Mirepoix Ruines, bosquet et terrasse du château, et leurs abords 23/08/1943
- 7 Mirepoix Chêne vert de la route du pont de l'Hers, et croix de pierre 30/07/194
- 8 Sabarat L'église et le cimetière de Sabarat 05/12/1944
- 9 Sentein Grotte de la Cigalère (sous-sol) 24/04/1981
- 10 Sentenac-de-Serou Tour Lafont 28/03/1958
- 11 Tourtouse Donjon, église et jardin de la résidence des évêques du Couserans 14/03/1944
- 12 Ustou Ormeau séculaire d'Ustou 05/09/1922
- 13 Ustou Cirque de Cagateille et ses vallées suspendues 15/09/1993
- 14 Vals Ormeau situé sur la place publique de Vals 25/01/1939
- 15 Vals Eglise, cimetière, place publique et abords avec toutes plantations 05/02/1942
- 16 Vernajoul Rivière souterraine de Labouiche 06/09/2007

Vous pouvez consulter la brochure des sites classés sur

http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/BilanSites09-juin2013_affich_cle5c1571.pdf



ASSOCIATION « MÉMOIRE ET HISTOIRE VIVANTE D'AULUS LES BAINS »

L'association « Mémoire et histoire vivante d'Aulus les Bains » a pour objet, entre autres, d'aménager, gérer et développer un lieu de mémoire à Aulus les Bains situé à l'École. Le lieu muséal en cours de création prend comme période de référence la période 1939-1945.

Les thèmes généraux traités sont:

- Les droits de l'Homme et valeurs de la République.
- La politique raciale de collaboration mise en place par le gouvernement de Pétain en particulier l'antisémitisme, les rafles, la déportation, l'extermination et la solution finale du régime nazi.
- L'assignation à résidence de personnes juives et leurs différents parcours et destins mais aussi les évasions et les passages en Espagne.
- L'impact de ces mesures imposées dans un village frontalier isolé géographiquement. La vie quotidienne des villageois dans les années 1930-1945 et le rappel historique d'ouverture et de résistance des villageois du XVIème siècle au milieu du XXème siècle.

Particulièrement

- Rappels historique d'ouverture et de résistance des villageois
- Le gouvernement de Vichy
- Les enfants assignés
- Vie quotidienne de la montagne et de la vallée
- Rafle et génocide
- Résistance et vallée
- Qui sont les indésirables ?
- Solidarité et humanité

Nous invitons tous ceux qui souhaitent contribuer à la création de ce lieu de mémoire à apporter leur contribution, par exemple en nous transmettant photos, documents et témoignages sur ces thèmes. Il est possible d'adhérer à l'association..



JOURNÉE MEMORIELLE ET PROJET PÉDAGOGIQUE

Le 6 décembre 2016, deux enseignants des collèges du Mas d'Azil et de Saint-Girons, Gilbert Lazaroo et Danick Florentin, sont venus avec deux de leurs classes, dans le cadre d'un projet pédagogique s'inscrivant dans la démarche de création d'un espace muséal à Aulus.

Le matin, les élèves ont lu des textes écrits par eux-mêmes sur les thèmes de l'amitié, la peur, le déracinement, la séparation... le long d'un cheminement incluant des bâtiments emblématiques de l'assignation à résidence de personnes juives à Aulus en 1942-1943.

Puis, un moment de recueillement a eu lieu devant la stèle où sont inscrits les noms des juifs assignés, avec dépôt de gerbes et un chant yiddish très émouvant.

L'après-midi, les élèves ont lu des lettres de personnes juives assignées, dans le futur espace muséal, à l'ancienne école. Pour les participants, ces moments chargés d'émotion ont redonné toute son humanité à cette histoire douloureuse. Le déroulement de la journée a été filmé pour être restitué aux parents par leur professeur Gilbert Lazaroo.

Tous nous ont rapporté des moments intenses partagés, ils se souviendront longtemps de cette journée de mémoire du 6 décembre dernier. Ce projet pédagogique en annonce d'autres dans le cadre de la création de l'espace muséal.



Un ami nous a quitté

N° 7 - mars 2017

YVES DANCET, UN AMI QUI A SERVI AULUS NOUS A QUITTES LE 23 FEVRIER 2017.

J'ai rencontré Yves pour la première fois en 2004 lorsque l'association « ADDHA » a découvert que la privatisation de la centrale de « la Mouline » avait été effectuée dans le plus grand secret, et qu'elle bénéficiait pour moitié des dividendes répartis, à 2 familles dont celle de l' élu d'Aulus chargé de protéger les ressources hydroélectriques de la commune.

En 2004, Yves, jeune retraité de cette grande entreprise publique le CNES, où il avait été ingénieur, m'a, chemin faisant, marqué par sa modestie, sa discrétion, son écoute, sa disponibilité aux autres, sa rigueur, son attachement au bien public et sa détermination à le défendre et à le valoriser dans l'intérêt général.

L'évidence de ses valeurs et qualités m'a poussé avec l'équipe municipale élue en 2008, à beaucoup le solliciter, et, je crois, nos échanges ont produit une profonde connivence et amitié.

C'est Yves qui avec M. Raymond Président de l'association Française des diabétiques a créé DPC (Développement de Projet en Couserans), association qui a indéniablement participé avec la Mairie, après le retour en Régie intercommunale du centre thermal, en 2009, au doublement du nombre de curistes, par l'apport des diabétiques, entre 2009 et 2016.

C'est Yves qui lors de la création de la station de « trail » et de l'aménagement de l'ancienne « salle du temps libre », entouré par la forte personnalité du Docteur Cazes, et d'une équipe de copains - Patrice Rieu, Christophe Houdaille, Daniel Rieu, Alain Delacruz – a su suivre et mener avec succès les travaux, le développement de la station et le championnat de France du kilomètre vertical.

C'est Yves encore qui a piloté et contrôlé pendant 2 ans, au nom du conseil municipal, le Plan de Prévention des Risques (PPR) de la commune. Sa vigilance a permis d'éviter des erreurs et d'adoucir certaines contraintes du PLU.

C'est Yves qui, en plein combat contre sa maladie, a préparé le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), un peu comme si, prévoyant le pire pour lui, il a établi dans un document remarquable, qu'il m'a remis avec ses recommandations sur la marche à suivre pour mener à bien la mise en œuvre de cet outil de secours en cas de catastrophe.

Et pour clore ces quelques exemples du dévouement passionné d'Yves à la cause publique, je voudrais rappeler une mission plus agréable pour lui, grand amoureux de la montagne et de la randonnée, qu'il avait accepté d'organiser avec l'assistance de Patrice Rieu, d'un de ses amis très proche et de Anne-Marie ma compagne, pour le cinéaste Jean-Michel Dury et son film « Sentier de la Liberté » : la reconnaissance du sentier de la vallée d'Ars, depuis la Croix du ruisseau jusqu'en Espagne, sentier qu'avaient emprunté le 5 décembre 1942, des Juifs qui s'évadaient d'Aulus avec leurs passeurs....

Yves au nom de toutes et de tous tes amis du conseil municipal, du village, je te dis notre grande affection, notre admiration, notre reconnaissance, pour tout ce que tu as fait pour le bien commun, dans la plus grande discrétion et avec générosité. Je te dis notre admiration pour ton courage face à la terrible maladie qui t'a emporté.

Que Mireille ton épouse, tes enfants et petits enfants que tu aimais tant, ta famille, tous ceux qui te pleurent amis anciens collègues notamment, sachent que leur douleur est aussi celle des gens d'Aulus et d'ailleurs qui ont connu Yves.

Pour le Conseil municipal : Michel Veyssière



TRAVAUX

Pendant cette période hivernale, peu propice aux travaux, la préparation de la saison touristique et thermale se poursuit avec notamment :



* La liaison piétonnière entre le Pont des Thermes et le Pont du Midi commencé cette fin d'année 2016 va reprendre pour une livraison en avril/mai. A cette date, les déplacements seront facilités au profit des utilisateurs des thermes, ceci avec sécurité le long du Garbet.



* Dans ce même programme, l'éclairage Public de l'entrée de ville depuis le camping au pont du midi le long de la route départementale bénéficiera d'un éclairage moderne avec économie d'énergie. Une autre phase, par tranches de travaux, pourra intervenir dans les années fu-

tures par la poursuite d'un trottoir et d'un cheminement menant au camping.

Il est à noter que ces travaux sont devenus possibles grâce à l'enfouissement des gaines (Eclairage Public/Basse Tension/Téléphone filaire) en profitant de l'effacement du réseau Hautes Tension ; possible aussi grâce au Sde09 (Syndicat d'électrification de l'Ariège) qui nous accompagne depuis de nombreuses années dans nos objectifs de sécurisation et d'esthétique des différents réseaux.

* La prochaine zone de recharge de véhicule électrique financée intégralement sur fonds public par le SDE09. Il est rappelé que la commune d'Aulus a été choisie comme commune pilote sur ce projet

En prévision aussi les dossiers de subvention avancent pour les futures opérations de 2016/2017 :

* Le local incendie, la rampe d'accès handicapée à la superette, la sécurisation du local médiathèque et la révision de la rue des Arts et de la rue de l'Eglise notamment.

◆ Aménagement de l'espace Mémoire à la salle de l'Ecole.



N° 7 - mars 2017

UNE FÊTE DES PÂTRES REUSSIE



C'est avec un grand plaisir qu'Aulus accueillit la fête des Pâtres le 12 novembre 2016 sous un soleil éclatant et une belle participation des visiteurs et des exposants.

Au tout début de l'automne, après avoir "ramassé" les dernières brebis égarées, ils ont quitté les estives sur lesquelles ils ont vécu quelques mois avec les bêtes qu'ils ont accompagnées durant la transhumance. Ils, ce sont Dominique, Laurie, David, Gilles, Laurence, Fanfan, Aurélia, Antoine et tant d'autres qui ont choisi un métier pas ordinaire : berger ou vacher sur les pentes des Pyrénées ariégeoises. Un métier certes, mais pour dire mieux, une passion... celle des brebis, des chèvres, des vaches ou des chevaux.

Et puis une fois le stress retombé, l'angoisse du brouillard, de la neige parfois, des bêtes perdues et aussi de l'ours éloignée, ils se sont retrouvés pour un festival amical à Aulus-les-Bains où la petite station thermale les accueillit durant une journée. Et les citadins ont participé à la petite fête et à des animations autour du métier de berger-vacher : tonte de brebis, démonstration de chiens de troupeaux, présentation des races ovines, concours de pesée de brebis...

Ouverture au monde avec projections de film sur la transhumance, le travail des pâtres dans les montagnes du Monde... accompagnée d'un magnifique marché de produits d'artisans et de petits producteurs locaux.

En bouquet final un apéritif animé par trois troupes dont une avec des accents irlandais.

Une organisation réussie avec pour maître d'œuvre l'association des pâtres de l'Ariège accompagnée par nos amis de l'Ariégeois Magazine.



DATES A RETENIR

- **BAL DU 14 JUILLET**

Jeudi 13 juillet au soir (place du Midi),
commémoratif de la fête nationale
(organisation : comité des fêtes)



- ♦ **PASSAGE DU TOUR DE France**, le 14 juillet



- ♦ **« JOURNEES LIVRE ET MONTAGNE »**

Vendredi 21 juillet au soir jusqu'au dimanche 23 juillet au soir

Salles de l'école, organisées par la Mairie et la librairie de la Renaissance de Toulouse et clôturées par un repas festif du comité des fêtes : tout est gratuit sauf les livres et le repas de clôture.

EVENEMENT

- ♦ **Vendredi 25 août** au soir et **samedi 26 août**, salles de l'école et stèles de « la Croix du ruisseau » :

COMMEMORATION DE LA RAFLE DES JUIFS D'AULUS DU 26 AOÛT 1942. Manifestation organisée par l'association pour la mémoire d'Aulus et la Mairie en présence des représentants du Mémorial de la Shoa.

Rappel historique : Ce jour là, le 26 août 1942 alors que le Sud de la France était encore en zone non occupée par l'armée allemande – zone dite libre - le Gouvernement du Maréchal Pétain a ordonné la livraison à l'Allemagne nazie, par ses gendarmes mobiles, de 184 hommes, femmes enfants Juifs étrangers, sur les 400 qui étaient alors assignés à résidence à Aulus depuis février 1942. 76 d'entre eux réussirent à échapper à la rafle en se cachant, aidés en cela par les habitants, mais 108 furent déportés et la plupart exterminés à Auschwitz, après avoir transité par les camps du Vernet et Drancy.

Le plus jeune, Maurice Halpern, avait 4 ans.





FIGURES D'AULUS



Adèle Galin

A l'angle de la place du même nom face à la rue principale se trouvait le café du Midi, haut lieu de la vie locale jusqu'aux années soixante.

Bon nombre d'Aulusiens gardent le souvenir d'Adèle Galin née en 1902 et de son mari Pierre qui ont fait vivre ce lieu. Les hommes surtout venaient y discuter, prolonger la foire, ou jouer au « truc » et à la manille ; les réunions électorales toujours animées, s'y tenaient le plus souvent, et bien sûr les grands bals des fêtes locales le 22 Janvier (Saint Vincent), avec musiciens attiraient la jeunesse des environs. La salle du café étant proche de celle du bal les filles avaient plus aisément la permission de sortie les Samedi leurs pères discutant et buvant le coup à côté

Pierre et Adèle avaient fort à faire pour le service au milieu des éclats de voix, il fallait rester placide et de joyeuse humeur, bonne vivante et avenante Adèle connaissait chacun, les caractères et les rivalités ; Pierre savait quelle répartie pouvait ramener le calme avec juste ce qu'il fallait de fermeté. D'ailleurs les habitués ne manquaient pas de verve et savaient remettre à leur juste place, certains freluquets, qui auraient voulu faire leur loi. Des soirées d'élections furent mémorables, surtout après la guerre, à la libération.

Pierre, ancien soldat, décoré de la guerre de 14-18, ne s'en laissait pas conter tout en œuvrant avec efficacité pour étancher la soif des gosiers asséchés... La bonne humeur d'Adèle et son caractère enjoué permettaient de désamorcer pas mal d'altercations un peu vives.

Jusqu'à la fin tous deux ont gardé la porte ouverte, le poêle allumé sur lequel la cafetière était prête pour mêler le café dans le verre de vin rouge pour les derniers fidèles. Adèle aura montré sa joie de vivre et de s'amuser, comme ce lointain soir de Février, où, toute seule, déguisée elle entra dans quelques maisons du village pour réveiller les souvenirs du cortège « des carnivals » qui, grimés n'hésitaient pas, avec leurs facéties à troubler la tranquillité des veillées ; et pourquoi pas à prélever un saucisson ou autre, dans les maisons visitées.

Le café fermé, Adèle et Pierre se sont retirés dans leur petite maison de la Placette, où ils ont été toujours aussi accueillants. Adèle nous a quitté en 1972 et Pierre en 1983.

NOS DEUILS

- DENAMIEL Marc : décédé le 28/08/2016 né le 28/04/1940
- FAUR Jean Claude décédé le 20/10/2016 né le 22/10/1942
- AMIEL Jean décédé le 10/09/2016 né le 03/10/1934
- ANE Bernard décédé le 28/12/2016 né le 24/09/1949
- ANE Jean-Pierre décédé le 14/12/2016
- ANE Ernest décédé le 07/01/2017 né le 05/07/1927
- DANCET Yves décédé le 23/02/2017 né le 17/08/1948

Mairie d'Aulus-les-Bains - 09140 Aulus les Bains - Tel : 0561960087

mail : contact@mairie-auluslesbains.fr

Site : auluslesbains.com